

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Centre Communal d'Action Sociale
VILLE DE MARLY

MARLY, le 9 décembre 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 7 décembre 2022
Sous la Présidence de
Thierry HORY
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 09	<u>Etaient présents :</u>	Mrs. HORY, ROSE,
Nombre de membres présents	: 06		Mmes JACOB-VARLET, HETHENER
Nombre de suffrages exprimés	: 08		LARCHER, NOEL
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absentes excusées :</u>	Mme FRANCFORT (délégation à Mme HETHENER)
Absents ayant donné procuration	: 02		Mme MOREAU (délégation à Mme JACOB-VARLET)
		<u>Absent :</u>	M. ROTHEA

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 30 novembre 2022

XXXVII – Demande de subvention

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, **d'ACCCORDER** le versement d'une subvention à :

♦CIDFF

– 1 200 € (mille deux cents euros)

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 9 décembre 2022

Pour extrait conforme, Marly, le 9 décembre 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Le Président du C.C.A.S

Thierry HORY
Maire de la Ville de Marly